



FEDERATION GENERALE DES FONCTIONNAIRES FORCE OUVRIERE

46, rue des Petites Ecuries - 75010 PARIS

Tél : 01.44.83.65.55 - Fax : 01.42.46.97.80

E-mail : contact@fo-fonctionnaires.fr - Site : <http://www.fo-fonctionnaires.fr>

Annick GIRARDIN
Ministre de la Fonction publique
80, rue de Lille
BP 10445
75327 PARIS Cedex 07

PARIS, le 9 mars 2016

Objet : Demande d'audience – Carrière des fonctionnaires.

Madame la Ministre,

L'application du protocole PPCR démontre ses effets contraires aux objectifs du gouvernement à savoir valoriser la carrière des fonctionnaires.

Comme FORCE OUVRIERE l'avait expliqué, hélas sans succès, à la ministre Marylise Lebranchu, la nouvelle grille indiciaire, les conditions de reclassement et la suppression des réductions pour temps de service entraînent des inversions de carrière.

Le cas est frappant et inacceptable en particulier pour les agents de catégorie C promus en catégorie B.

Interpellée par le Syndicat national – SNP2E FO (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer et Ministère du Logement et de l'Habitat durable) en pointe sur ce sujet, la FGF-FO sollicite une audience au plus vite pour traiter de ces problèmes de reclassement qui vont impacter tous les ministères.

Il serait évidemment inadmissible que des agents soient obligés de renoncer à des promotions qui diminueraient leur pouvoir d'achat !

Pour la FGF-FO, le protocole PPCR ne peut, en aucun cas, clore définitivement toutes discussions sur les carrières.

Comptant sur la prise en compte de notre demande d'audience, nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER
Secrétaire Général.